

### SALON TERR'EAU BIO : 3 juin 2022

Après un premier temps fort lors des Assises de l'élevage le 10 novembre 2021, c'est à Bellebrune à l'occasion du salon Terr'eau Bio que la commission lait de Bio en Hauts-de-France a de nouveau donné rendez-vous aux acteurs de la filière lait bio régionale. Cette fois-ci, l'ordre du jour était la gouvernance de la filière à l'échelle régionale et l'urgence de la structuration de cette dernière face aux enjeux climatiques et sociétaux.

Au total, ce sont 35 acteurs de la filière (éleveurs, représentants de laiteries, distributeurs, représentants de collectivités, et autres acteurs) qui ont pris part aux échanges.

#### I. Retour sur la feuille de route issue des assises de l'élevage

*Cf compte-rendu des assises en annexe de ce compte-rendu.*

#### II. Bilan des rencontres individuelles auprès des laiteries régionales au printemps 2022

*Des représentants des cinq principales laiteries régionales ont été rencontrés par Bio en Hauts-de-France au cours du printemps 2022 afin d'échanger sur deux sujets majeurs portés par la commission lait : la gestion du lait de printemps et la création d'une instance régionale pour gouverner la filière lait bio en région.*

Ces entretiens ont été synthétisés et restitués lors du Copil de la manière suivante :

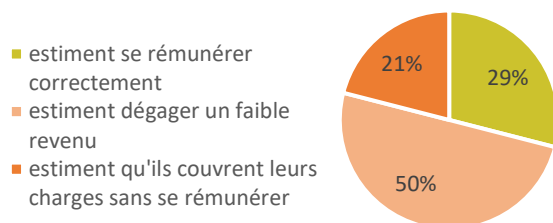
- Consensus pour plus de **communication auprès du grand public.**
- Consensus pour plus d'échanges et favoriser la **régulation.**
- Pas de consensus sur le fait que le **pic du lait de printemps** soit une réelle problématique.
- Pas consensus sur la nécessité / possibilité **d'augmenter la part de lait transformé en région.**
- Doutes sur la possibilité d'augmenter cette part de lait transformée en région, notamment à cause de **contraintes industrielles.**
- Désaccord sur l'intérêt de créer une **caisse de péréquation.**

#### III. Bilan d'une enquête menée auprès des éleveurs laitiers bio régionaux au printemps 2022

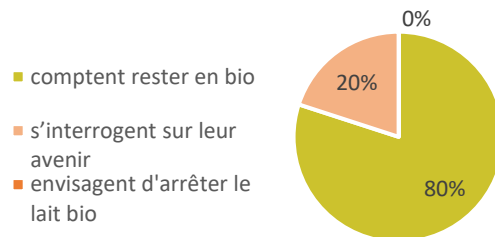
*De la même manière, Bio en Hauts-de-France a souhaité recueillir les avis des éleveurs de la région et a envoyé une enquête en ligne à l'ensemble des producteurs laitiers bio des Hauts-de-France au printemps 2022. L'objectif était de les questionner sur leurs ressentis face à la conjoncture actuelle, leurs projets, leurs opinions sur le fonctionnement de la filière lait bio en région, ainsi que sur certaines propositions issues des assises de l'élevage.*

Ces enquêtes ont été synthétisées et restituées lors du Copil de la manière suivante :

Estimation de la rémunération des éleveurs bio (28 réponses)



Comment l'avenir est-il appréhendé (28 réponses) ?



- Consensus pour **plus de communication** et sur la problématique de la **segmentation des laits**.
- Consensus sur le « non sens » de **déclasser du lait de printemps**.
- Consensus pour **plus de régulation** dans la filière lait bio.
- Nécessité de **capter de nouveaux marchés** (ex : RHD).
- Désaccord ou scepticisme sur l'intérêt de créer et contribuer à une caisse de péréquation.

#### IV. Gérer collectivement et de manière solidaire le risque climatique

*Extrait du rapport de l'Ademe sur l'adaptation des filières agroalimentaires au changement climatiques* : « Au-delà de la production, le changement climatique aura des **conséquences en termes d'approvisionnement** en matières premières (type, volumes et origine / importations, exportations, etc.), **de transformation** (modification des processus de la filière de transformation), mais également en termes **de stockage, de transport logistique ou encore de modes de consommation** (saisonnalité, préférences des consommateurs pour certains produits, etc.). Il est donc nécessaire de **s'interroger sur l'avenir des filières et sur la viabilité des pratiques et modèles actuels** dans un contexte de changement climatique ».

Les éleveurs de la commission lait ont choisi de s'appuyer sur ce dernier rapport de l'Ademe pour partager leurs inquiétudes quant aux répercussions du dérèglement climatique sur leurs exploitations. Ils ont ensuite exposé les différents leviers mis en place, ou en cours de développement sur leurs fermes, afin de gagner en résilience :

- Augmenter les surfaces pâturables,
- Grouper les vêlages au printemps afin de profiter de la pousse de l'herbe et limiter les achats extérieurs dans une perspective d'économie d'énergie et d'indépendance énergétique,
- Planter des arbres et des haies afin de protéger les prairies du vent et apporter de la fraîcheur au sol,
- Diversifier leurs exploitations en implantant des espèces moins dépendantes de l'eau telles que la luzerne,
- Effectuer des croisements de race,
- Sécher le foin en grange pour l'hiver, etc.

Des leviers prometteurs, mais qui ne suffisent malheureusement pas à se réjouir car les réponses à apporter ne peuvent pas s'appuyer uniquement sur des initiatives et volonté d'éleveurs. Sophie Tabary, éleveuse en Thiérache, confie : « *je suis sur une ferme diversifiée avec une biodiversité excellente, nous avons de l'élevage, du maraichage, des vergers, et plus de 20km de haie. Mais au fur et à mesure des années je vois le bocage se rétrécir autour de la ferme et laisser place aux cultures conventionnelles. La notion de risque climatique doit être assumée collectivement* ». Yannick Przeszlo, éleveur dans l'Avesnois, s'inquiète lui pour les prochaines générations : « *Réattribuer des litrages à des*

jeunes sans plus d'hectares, c'est emmener les jeunes dans une situation de dépendance aux achats extérieurs en inadéquation avec tous ces enjeux. C'est donc toute la filière qui doit s'engager ». Pour faire face à ce défi immense du dérèglement climatique poursuit Mickaël Poillion, éleveur dans le Ternois « Il ne faut pas compter sur les assurances climatiques, ça ne tiendra pas, ces phénomènes deviennent trop récurrents. Tous ces enjeux nous dépassent, la question n'est pas bio ou pas bio, bonne laiterie ou pas, mais comment penser une filière responsable et au service du collectif ».

→ **Question posée à l'audience : pensez-vous que des modifications dans l'organisation de la filière lait pourraient aider les éleveurs à s'adapter au risque climatique ?** La réponse est oui à presque l'unanimité.

Sébastien Grymonpon, Responsable amont chez Lact'Inov (groupe Lact'Union), évoque l'existence du plan de filière « Climalait » (un programme sollicité par le Cniel visant à évaluer les impacts du changement climatique sur les systèmes d'élevage laitier français et proposer des pistes d'adaptation), et interroge les éleveurs de la commission lait sur leurs implications sur ce programme. Mickaël Poillion, impliqué dans ce programme, répond que pour la commission lait, « ce programme est insuffisant pour des éleveurs bio qui, au regard de leurs pratiques existantes, sont en avance sur le sujet en comparaison avec des éleveurs conventionnels en système intensif. Et ce qu'il faut surtout, c'est un changement systémique de la filière ». Sophie Tabary ajoute qu'« il n'y a pas que le stockage de carbone qui importe. Le fait d'avoir des animaux capables d'entretenir des espaces qu'on ne peut pas cultiver permet de limiter les incendies, avoir de la protéine, etc. La vache a un rôle dans la prévention des risques climatiques, et on a tendance à l'oublier ».

Patrick Meunier, Directeur du projet coopératif Ingredia (La Prospérité fermière) partage le constat que des initiatives individuelles sont insuffisantes et qu'il est nécessaire d'avoir « un mouvement qui entraîne » pour avoir plus d'impact et sortir les initiatives de leur isolement.

## V. Investir ensemble pour transformer et créer davantage de valeur ajoutée

En 2021, le Bureau d'Analyse Sociétale et d'Intérêt Collectif (BASIC) et Bio en Hauts-de-France ont mené une étude prospective pour identifier les problématiques du système alimentaire des Hauts-de-France à deux niveaux, à l'initiative de l'ADEME : sa capacité à répondre aux besoins alimentaires des habitants de la région, son degré de résilience face aux enjeux climatiques, environnementaux mais aussi économiques et sociaux d'aujourd'hui et demain. ([Lien vers la synthèse de l'étude](#)).

Simon Hallez, animateur de la commission lait, a expliqué en quelques mots les enseignements de cette étude au cours du Copil. Lorsqu'on analyse le fonctionnement de filière lait dans les Hauts-de-France, on constate en effet que la capacité industrielle de première transformation est suffisante pour absorber les volumes produits en région. En revanche, cette première transformation valorise essentiellement les produits à faible valeur ajoutée tels que le lait liquide, la crème, ou encore la poudre. La fabrication de fromage, elle, est largement sous-représentée. En outre, afin de satisfaire les besoins alimentaires de ses habitants, la région importe une grande quantité de ce produit à



**Schéma : Etude de la capacité industrielle de première transformation dans les Hauts-de-France.**

**Source : Etude menée par le cabinet Basic « Diagnostic alimentaire des Hauts-de-France » en 2021.**

forte valeur ajoutée, tandis qu'elle exporte du lait liquide, du beurre, et autres produits issus de première transformation vers d'autres régions. En analysant le potentiel agroindustriel des Hauts-de-France, on observe ainsi que notre capacité de transformation fromagère correspond à 8% des besoins alimentaires des habitants de la région.

Par ailleurs, l'Idèle nous avait présenté, lors des 1ères assises de l'élevage en novembre 2021, un mix produit significativement différent entre bio et conventionnel avec une forte sous-représentation des fromages en agriculture biologique :

## les destinations du lait bio

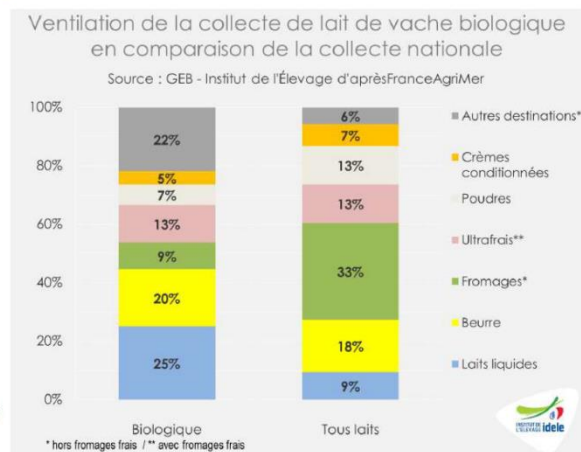
- Un mix-produit qui diffère de celui de la filière laitière dans son ensemble → (déséquilibre matière entre utilisation MP/MG)

- Sur-représentation des laits liquides

- Sous-représentation des fromages

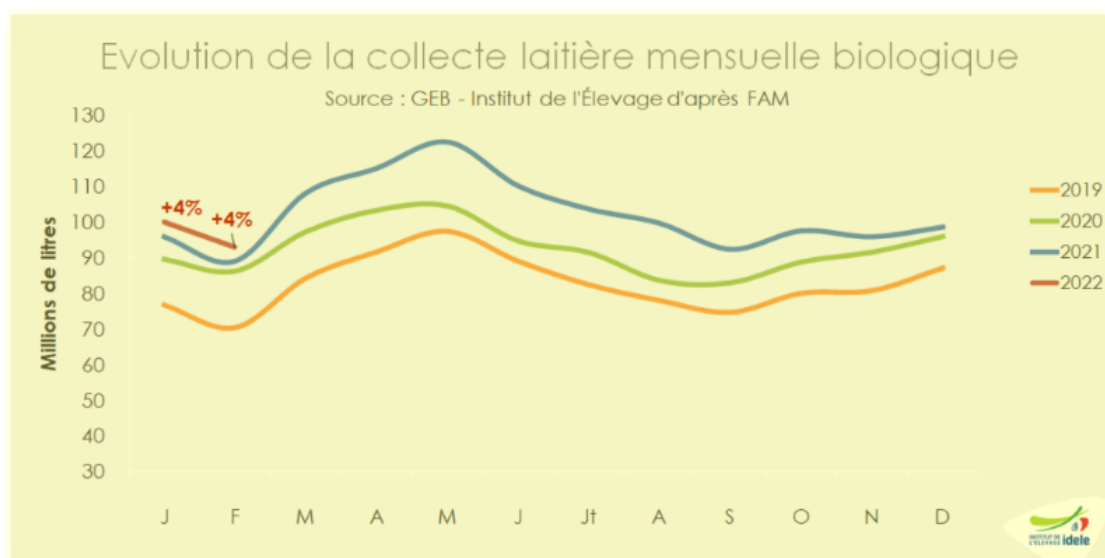
- Une part non-négligeable du lait dont la destination n'est pas exhaustive à partir des EML

*Ingrédients, pas uniquement déclassement*



Source : Présentation de l'Idèle pour les assises de l'élevage le 10 novembre 2021.

Un autre constat partagé par la commission lait est celui de la saisonnalité de la collecte de lait en bio. En effet, afin de profiter de la pousse de l'herbe et acheter le moins possible à l'extérieur, les éleveurs bio ont tendance à concentrer leurs vêlages au printemps et ainsi favoriser un pic de collecte de lait à cette période.





Une tendance que l'on retrouve dans le prix du lait versé au producteur, avec une amplitude de près de 90€ entre le prix le plus élevé en octobre et le prix le plus bas en avril. « *Un tel système encourage les éleveurs à produire moins de lait au printemps et plus de lait en hiver. Ce sont des pratiques qui répondent aux contraintes des industriels, mais malheureusement pas aux enjeux environnementaux, sociétaux, et économiques auxquels doivent faire face les éleveurs. Le lait de printemps est le lait le plus qualitatif, le plus écologique, et le moins coûteux pour l'éleveur dont les vaches se nourrissent essentiellement d'herbe* » précise Raphaël Delva, éleveur en Picardie.

Yannick Przeszlo ajoute « *Aujourd'hui beaucoup d'éleveurs bio se tournent vers des projets de transformation à la ferme pour apporter de la valeur ajoutée face au contexte actuel, mais nous ne croyons pas que des projets individuels suffisent à répondre aux enjeux à venir. Il existe des outils en région, il faut continuer à les utiliser mais avec plus de coopération, de gestion des volumes, et pourquoi pas créer si besoin de nouveaux outils collectifs associant l'ensemble de la filière et répondant aux enjeux de demain* ».

**→ Question posée à l'audience : pensez-vous que nous devons conduire ensemble une stratégie d'investissement dans des outils de transformation capables de créer davantage de valeur ajoutée ?**

Caroline Rozalen du PNR Avesnois témoigne « *Nous avons beaucoup d'agriculteurs en vente directe sur le territoire qui s'interrogent sur la viabilité de leurs systèmes. Nous rencontrons de plus en plus de porteurs de projets pour des unités de transformation plus collectives et de taille intermédiaire* ».

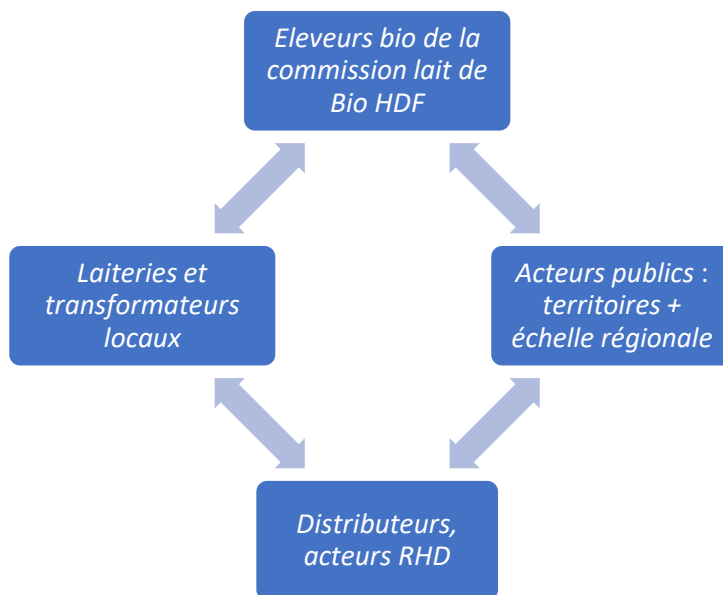
David Debyser de Bio de France, distributeur grossistes de produits bio Français, abonde « *Nous sommes prêts à nous engager sur tous types d'unités de transformation, pour du fromage, du beurre, ou encore des yaourts. Aujourd'hui nous avons des clients en restauration collective qui achètent ces produits en grands volumes en Bretagne car ils ne parviennent pas à s'approvisionner dans les Hauts-de-France* » et ajoute « *je m'engage à acheter les produits qui sortiraient de cette unité de transformation. Nous sommes prêts à nous mobiliser en tant que préparateur/distributeur. C'est possible, il y a le marché, les besoins et les volumes* ».

## VI. Annonce de la création d'une association régionale pour la planification du lait biologique

« Les coopératives, les collecteurs, et les interprofessions régionales sont pour la plupart conventionnels et bio, il est donc très compliqué de piloter une stratégie spécifique à la filière bio » partage Mickaël Poillion. Sophie Tabary abonde « Nous n'opposons pas les systèmes, mais nous avons besoin d'aller vite. Le problème du compromis sur ce sujet, c'est que ça nous ralentit et ça freine les initiatives ».

Face à ce constat et face à l'urgence de répondre aux enjeux actuels de la filière lait bio, les éleveurs de la commission lait de Bio en Hauts-de-France ont annoncé lors de ce COPIL la création d'une association régionale pour la planification du lait bio. Cette association organisera les échanges et la circulation d'information entre acteurs régionaux pour permettre à filière laitière biologique de faire face aux défis climatiques, économiques et de renouvellement des générations. « Aujourd'hui c'est une volonté assumée que de créer ce collectif et mobiliser l'ensemble des acteurs », précise Raphaël Delva.

Cette gouvernance sera organisée selon 4 collèges :



« Il est indispensable que tous les acteurs soient représentés pour construire la filière bio en région, nous ne voulons pas créer dans notre coin entre éleveurs », annonce François Dequidt, éleveur dans le Pas-de-Calais. « L'intérêt pour nous, c'est de vivre de nos métiers et d'assurer sa pérennité pour les générations futures » précise Sophie Tabary. « Il y a un mouvement de gens qui agissent individuellement, mais on ne croit pas à ça, on croit à la mobilisation collective pour structurer la filière lait bio et la rendre viable et durable. On veut réinstaurer un espace de dialogue, apprendre à discuter ensemble avec la totalité des acteurs, pas que le producteur à sa coopérative. Nous devons redevenir acteurs de quelque chose qui nous échappe ».

« Les acteurs économiques doivent être aussi partie prenante des discussions sur la biodiversité et le climat » ajoute Mickaël Poillion. Les acteurs publics et collectivités territoriales auront donc par ailleurs toute leur place et leur légitimité dans cet espace d'échange et de concertation.

Les missions de cette gouvernance seront les suivantes :

- **Piloter, voire porter, collectivement les projets d'investissements** en faveur d'une plus grande création de valeur en Hauts-de-France. Un plan d'investissement pluriannuel pourrait

être bâti ensemble. La création d'unités de transformation réunissant dans leur gouvernance l'amont et l'aval de la filière est une piste sérieuse à étudier.

- **Déployer en région, voire financer, des campagnes de promotion collective** des produits laitiers bio auprès des acheteurs régionaux, en complémentarité des campagnes nationales portées par les interprofessions.
- Animer un dialogue pour **assurer une gestion collective des volumes de lait bio** produits en région et **planifier ensemble le développement des conversions**,
- Piloter avec l'ensemble des maillons de la filière et acteurs publics une **stratégie d'adaptation au changement climatique impliquant toute la filière**

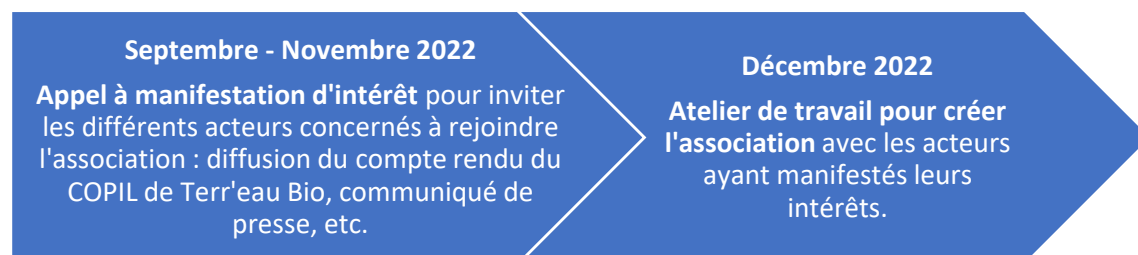
→ **Question posée à l'audience : Partagez-vous l'envie de créer cette association avec nous ?** La majorité répond oui, une partie reste mitigée.

Patrick Meunier de la Prospérité fermière précise : « *Il est difficile de dire oui ou non. On partage l'envie de partager et d'avoir une cohérence de territoire, et faire émerger des projets. Par contre la forme m'intrigue et doit être approfondie* ». Il rappelle l'investissement de la coopérative dans d'autres structures régionales comme l'interpro « *Nous sommes déjà dans une équation économique, une nouvelle association rajouterait de la complexité* », et partage ses doutes quant à la cohésion possible entre les différents acteurs économiques : « *Nous avons différents débouchés, différentes stratégies, il paraît compliqué de trouver un intérêt global et constant ou d'imaginer des investissements communs* » ; « *il faut bien structurer l'ensemble : quels sont les objectifs, qu'est-ce que l'on souhaite ?* ». Il se veut rassurant en précisant « *nous restons à l'écoute des projets sur le territoire et nous pourrions nous positionner de manière ponctuelle sur des investissements locaux* ».

Godefroy Dutertre, éleveur dans le Pas-de-Calais abonde « *En tant qu'éleveur laitier, je verse des cotisations à l'interprofession depuis des années. Force est de constater qu'aujourd'hui la filière est en danger, et que de moins en moins de jeunes souhaitent reprendre. Quand quelque chose ne fonctionne pas, on ne peut pas empêcher que quelque chose de nouveau lui succède* ».

Les éleveurs concluent le tour de table : « *On vous propose de faire de la R&D avec nous sur l'organisation des filières. On a besoin de vous, on est motivés, on veut y aller, mais on a besoin de la mobilisation de l'ensemble des acteurs pour aller de l'avant. On est sûrs de ce qu'on fait, on ira jusqu'au bout. Merci d'être présents, merci de prendre des risques, merci pour les générations futures. Quel autre espoir peut-on avoir collectivement ? Ce qui est en train de se passer est bien plus grand que nous, voyons au-delà de nos limites. On a envie que l'agriculture prenne sa place dans nos territoires. Au nom de l'espoir et des générations futures, essayons des choses en région* ».

## VII. Prochaines étapes



**Contacts** : Diane FAUQUENOT, conseillère-animatrice Bio en HDF : [d.fauquenot@bio-hdf.fr](mailto:d.fauquenot@bio-hdf.fr) / 06.02.18.99.89



• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •  
Groupement Régional de l'Agriculture Biologique

# ANNEXE : ASSISES DE L'ELEVAGE – FEUILLE DE ROUTE FILIERE LAIT BIO 2022/2023 – HAUTS-DE-FRANCE

01/01/2022

01/04/2022

01/07/2022

01/11/2022

01/01/2023

01/04/2023

01/07/2023

01/11/2023

01/01/2024

## SUIVI DES TRAVAUX ET PILOTAGE POLITIQUE : COMMISSION LAIT DE BIOHDF

FAIRE VIVRE LA  
GOUVERNANCE

GT création  
commission régulation

COFIL n°1 : 3 juin  
2022 (Terr'eau Bio)

COFIL n°2

GT création caisse de péréquation

COFIL n°3

COFIL n°4

TRANSFORMER POUR  
+ DE VALEUR AJOUTEE

Rencontre STG lait de  
foin AB : visite Amaury  
Baudoin (60)

Voyage d'étude  
fromagerie Entrammes

Quantifier le volume que le pic du lait de printemps + Recenser, caractériser  
et cartographier les petits transformateurs + projets en émergence

Fromage, beurre, glace : explorer le potentiel de développement sur le marché bio régional  
pour imaginer des outils capables de transformer un maximum de volumes en région,  
notamment sur les volumes de printemps

CONQUERIR LE  
CONSUMMATEUR

4 juin 2022 : salon  
Terr'eau Bio ouvert  
au grand public

Fête nationale  
du lait bio

Fête nationale  
du lait bio

Monter un dossier de  
financement (AAP régional)

CNIEL : solliciter / négocier financement campagnes bio et local

Lancement démarche  
innovante (beurre-nouveau ;  
chandeleur printanière...)

FAVORISER L'ATTRACTIVITE  
DU METIER

Mobiliser le dispositif DRAAF « entrepreneurs du vivant »  
pour promouvoir un système laitier bio attractif

Créer un réseau d'éleveurs bio accueillant (stagiaires, apprentis, salariés)

Projet Bio HDF / FNAB / ANACT : recenser, capitaliser et promouvoir les pratiques des éleveurs bio qui concilient performance écologique et qualité de vie au travail